



URBANISME
AMÉNAGEMENT
ENVIRONNEMENT

www.eolurba.fr

Parc d'Activités de l'aroiseau
8 rue Ella Maillart
BP 30185 56005 Vannes cedex
Tél. 02 97 47 23 90

contact@eolurba.fr

DELIMITATION DE ZONE HUMIDE

*Réalisée en application des critères de l'arrêté du 24 Juin 2008,
modifié par arrêté du 1^{er} Octobre 2009.*

Secteur Keraroche
Parcelles section AR n°72, 255, 370, 529
Impasse des Landiers / Rue de Toulcaden
à LE TOUR-DU-PARC (56)

Octobre 2024 - 24V0646

Maître d'ouvrage et demandeur :
COMMUNE LE TOUR-DU-PARC
1 Rue de la Mairie
6370 LE TOUR-DU-PARC

Sommaire

SOMMAIRE	2
1. CONTEXTE DE L'ETUDE	3
1.1. OBJET DE L'ETUDE	3
1.2. LOCALISATION DE LA ZONE D'ETUDE	3
2. DESCRIPTION DU SITE	4
2.1. OCCUPATION DU SOL ET ENVIRONNEMENT	4
2.2. FONCTIONNEMENT HYDROLOGIQUE.....	5
3. IDENTIFICATION IN SITU	6
3.1. CRITERE BOTANIQUE	6
3.2. CRITERE PEDOLOGIQUE	7
4. DELIMITATION RETENUE	10
5. ANNEXES	11

1. Contexte de l'étude

1.1. Objet de l'étude

Le présent rapport a pour objet de vérifier la présence de zones humides sur les parcelles section AR n°72, 255, 370, 529, situées entre l'Impasse des Landiers et la Rue de Toulcaden, à l'Ouest du centre-bourg de la commune du TOUR-DU-PARC (56).

Aucune zone humide n'a été identifiée au PLU sur ce secteur. Il conviendra de confirmer ou d'infirmer cette situation et, le cas échéant faire une délimitation précise des zones humides détectées.

La méthodologie employée est décrite au travers du document spécifique tenant lieu d'introduction à cette étude.

1.2. Localisation de la zone d'étude

La zone d'étude couvre 0,9 ha à l'Ouest du centre-bourg.



Localisation du secteur Keraroche au niveau local (source : BD TOPO®, IGN)

2. Description du site

2.1. Occupation du sol et environnement

Le site d'étude correspond essentiellement à une prairie enclavée dans un tissu urbain résidentiel lâche. La pointe Nord-Ouest du site comprend le jardin entretenu d'une habitation.

Des fossés accompagnent les voiries situées à proximité du site : impasse des Landiers, rue de Toulcaden. On note la présence de talus arborés (dont un partageant le site selon un axe Est-Ouest) et un enfrichement sur la partie Nord-Est.



Partie Nord du site, vue depuis le Sud (octobre 2024)

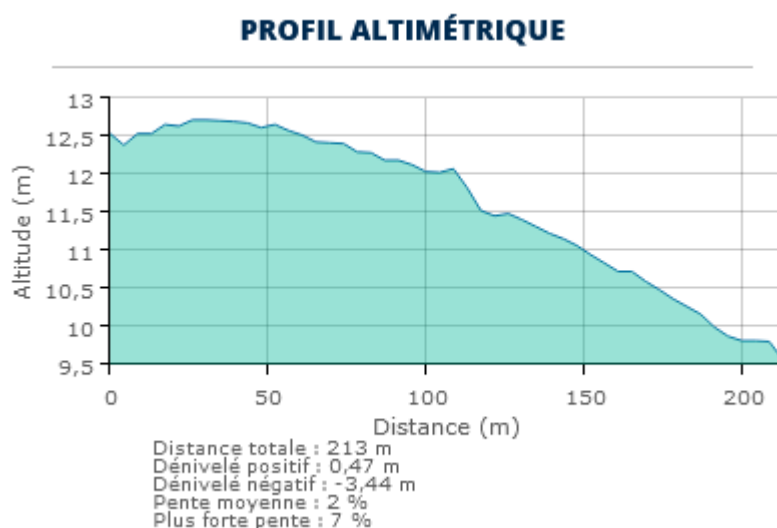


Partie Sud du site, vue depuis le Sud-Est (octobre 2024)

2.2. Fonctionnement hydrologique

Le site Keraroché présente une pente légère (environ 2%) du Nord au Sud. Les eaux de ruissellement tendent à s'infiltrer ou rejoignent les fossés au Sud. Au moment des relevés pédologiques d'octobre, les fossés n'étaient pas en eau.

On note qu'une mare a été aménagée au Nord-Ouest de la partie Sud du site, pour permettre l'abreuvement d'animaux. Cette mare était en eau en Octobre 2024, et semble alimentée par la nappe.



Profil altimétrique Nord-Sud du secteur de Keraroché (Géoportail)



Mare en pointe nord-Ouest de la partie Sud du site, alimentée par la nappe (octobre 2024)

3. Identification in situ

3.1. Critère botanique

Le site d'étude était, lors des visites de terrain menées en 2024, maintenu en jardin pour la partie au Nord-Ouest (parcelles n°370), enfriché pour la partie au Nord-Est (parcelles n°72 et 255) et maintenu en prairie pour la partie Sud (parcelles n°529). La période de prospection (Juillet-Août et Octobre) est relativement propice à l'identification des espèces végétales et au relevé exhaustif de la flore hygrophile. L'entretien des emprises de prairies et jardins n'a toutefois pas permis d'apprécier pleinement l'expression spontanée de l'éventuelle flore hygrophile.

Le tableau suivant dresse la liste des essences observées sur site. On note la présence de plusieurs espèces caractéristiques de zone humide ([en bleu](#)) tant dans la strate herbacée qu'arbustive.

Seules deux espèces indicatrices sont identifiées sur site : [la renoncule rampante](#) et [le saule brillant](#). Ces espèces se concentrent sur d'une « poche » autour de la lisière Nord de la parcelle n°529, où l'on retrouve également une mare.

Nom commun français	Nom latin
Prunellier épineux	<i>Prunus spinosa</i>
Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>
Aubépine	<i>Crataegus</i>
Ronce sp.	<i>Rubus sp.</i>
Chèvrefeuille	<i>Lonicera periclymenum</i>
Arbousier de Chypre	<i>Arbutus andrachne</i>
Pin sylvestre	<i>Pinus sylvestris</i>
Trèfle rouge	<i>Trifolium pratense</i>
Trèfle blanc	<i>Trifolium repens</i>
Trèfle douteux	<i>Trifolium dubius</i>
Brunelle commune	<i>Prunella vulgaris</i>
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>
Pâquerette sylvestre	<i>Bellis sylvestris</i>
Potentille rampante	<i>Potentilla reptans</i>
Thrinie	<i>Leotodon saxatilis</i>
Renoncule rampante	Ranunculus repens
Fléole des prés	<i>Phleum pratense</i>
Gaillet sp.	<i>Gaillet sp.</i>
Vesce commune	<i>Vicia sativa</i>
Carotte sauvage	<i>Daucus carota</i>
Millepertuis couché	<i>Hypericum humifusum</i>
Petite centaurée élégante	<i>Centaurium pulchellum</i>
Lotier à petites fleurs	<i>Lotus parviflorus</i>
Véronique à feuilles de serpolet	<i>Veronica serpyllifolia</i>
Liseron des champs	<i>Convolvulus arvensis</i>
Lotier très étroit	<i>Lotus angustissimus</i>
Saule brillant	Salix lucida



Répartition spatiale des espèces hygrophiles sur les secteurs Keraroche

Le seul critère floristique permet d'identifier une emprise de zone humide en pointe Nord-Ouest de la partie Sud du site. Le faucardage fréquent, le drainage et l'intervention en période hivernale ne permettent toutefois pas d'appréhender de manière fiable ce seul critère floristique sur le reste de la prairie. La friche en partie Nord du site ne présente pas d'essences hygrophiles. Il convient de compléter cette approche par des prospections pédologiques exhaustives.

3.2. Critère pédologique

Sur le secteur Keraroche, 31 sondages à la tarière manuelle ont été réalisés en Octobre 2024 : 17 sondages présentent des caractéristiques pédologiques de zones humides, 5 ont un profil indéterminé et 9 se révèlent être non humides.

Les sondages révèlent un sol constitué de limons plus ou moins argileux, hormis sur les emprises de jardins. La cartographie suivante localise les sondages pédologiques et les résultats des prospections pédologiques au regard du critère d'hydromorphie.



Cartographie des sondages pédologique sur le secteur Keraroche

Le tableau suivant reprend l’analyse des conditions d’hydromorphie de chacun des sondages réalisés.

Secteur	Sondage	Nature sol	Traces d'oxydation (cm)	Profondeur Sondage total (cm)	Horizon Altération (cm)	Morphologie GEPPA	Statut
Keraroche	A	Limon	15	45		V a/b	Humide
Keraroche	B	Limon	15	50		V a/b	Humide
Keraroche	C	Limon	15	50		V a/b	Humide
Keraroche	D	Limon	35	45		IV b	Non humide
Keraroche	E	Limon argilleux	15	50		V a/b	Humide
Keraroche	F	Limon argilleux	20	50		V a/b	Humide
Keraroche	G	Limon argilleux	15	50		V a/b	Humide
Keraroche	H	Limon argilleux	15	50		V a/b	Humide
Keraroche	I	Limon	néant	50		III	Non humide
Keraroche	J	Limon	45	50		III	Non humide
Keraroche	K	Limon	45	50		III	Non humide
Keraroche	L	Limon	30	50		IV a/c	Non humide
Keraroche	M	Limon argilleux	20	40		V a/b	Humide
Keraroche	N	Limon	35	50			Indéterminé
Keraroche	O	Limon	15	50		V a/b	Indéterminé
Keraroche	P	Limon argilleux	20	50		V a/b	Humide
Keraroche	Q	Limon	15	50		V a/b	Humide
Keraroche	R	Limon	5	50		V a/b	Humide
Keraroche	S	Limon	15	50		V a/b	Humide
Keraroche	T	Limon	15	50		V a/b	Humide
Keraroche	U	Limon	20	40		V a/b	Humide

Secteur	Sondage	Nature sol	Traces d'oxydation (cm)	Profondeur Sondage total (cm)	Horizon Altération (cm)	Morphologie GEPPA	Statut
Keraroche	V	Limon	20	50		V a/b	Humide
Keraroche	W	Limon	25	50		V a/b	Humide
Keraroche	X	Limon	30	50		V a/b	Humide
Keraroche	Y	Limon	30	50		IV a/c	Indéterminé
Keraroche	AA	Limon	35	50		IV a/c	Indéterminé
Keraroche	AB	Limon	néant	40		III	Non humide
Keraroche	AC	Limon	30	35		V a/b	Indéterminé
Keraroche	AD	Limon	30	35		IV a/c	Non humide
Keraroche	AE	Limon	30	35		IV a/c	Non humide
Keraroche	AF	Limon	néant	30		III	Non humide

4. Délimitation retenue

Les prospections menées en 2024 permettent d'attester du caractère humide de l'essentiel des emprises de friches et de prairies sur la base du seul critère pédologique. Les sols constitués de limons fins et la faible pente ne favorisent pas les écoulements. Une nappe semble présente sur la partie Sud du site, comme en atteste la présence d'une mare.



Délimitation de zone humide retenue sur le secteur Keraroche

5. Annexes

Illustration de sondages réalisés (l'ensemble des photographies sondages est disponible au format PNG) :

Sondage A :



← Surface -Fond - →

Sondage J :



← Surface -Fond - →

Sondage U :

